

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHO CHO ELEGANCE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
Kouté, Lot 1799, Ilot 132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHO CHO ELEGANCE »

Objet : ACHAT ET VENTE DE DIVERSES MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
Kouté, Lot 1799, Ilot 132

Dirigeant(s) M AYDIBI FOUAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09925 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56926/GTCA/RC/2022 du 14/02/2023

